



MARS 2013

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

FÉDÉRATION

Assemblée générale de la FFVL

Votre présence est la meilleure preuve de l'intérêt que vous portez à l'avenir de la fédération !

Déroulement : le samedi 23 mars 2013, accueil et inscriptions dès 8 h 30, début de l'assemblée à 10 h afin de permettre aux plus éloignés d'arriver à temps, fin prévue vers 16 h 30 après une tombola spécialement bien dotée.

Lieu : Tour de la Caisse d'Épargne, 42 bd Eugène Déruelle, à Lyon, dans le 3^e arrondissement.

Accès : notamment en train, arrêt gare de Lyon Part-Dieu.

L'ordre du jour de l'assemblée ainsi que les documents préparatoires vous ont été communiqués et sont sur le site Internet fédéral <http://federation.ffvl.fr/actus/assemblee-generale-2013-ffvl>

Le système de vote électronique sera reconduit, ce qui fera gagner du temps sur la collecte des votes et leur recensement, laissant ainsi une place plus grande aux débats.

La nouvelle olympiade sera marquée par le renouvellement de l'ensemble du Comité directeur.

La liste des candidats officiellement inscrits est en consultable ici : <http://federation.ffvl.fr/actus/assemblee-generale-2013-ffvl>

↳ **Rappel des dispositions réglementaires**

Information du secrétariat (article 3.2.4 du règlement intérieur)

Afin de faciliter le travail du secrétariat et de diminuer le temps de distribution des droits de vote à l'ouverture de l'assemblée générale, **les présidents de CDVL et les présidents de ligue** transmettent par mail au secrétariat de la FFVL (infos@ffvl.fr) qui en accusera réception **la liste des pouvoirs** qu'ils détiennent, une semaine avant la tenue de l'assemblée générale, soit **au plus tard le 15 mars 2013**.

De même, **les présidents d'association et responsables d'organismes à but lucratif** détenteurs de pouvoirs transmettent par mail au secrétariat de la FFVL (infos@ffvl.fr), qui en accusera réception, **la liste des pouvoirs** qu'ils détiennent, une semaine avant la tenue de l'assemblée générale, **soit au plus tard le 15 mars 2013**.

Ces recommandations demeurent en l'absence de la mise en place d'un système de transmission électronique des pouvoirs.

→ En résumé

❖ Si vous souhaitez pré-inscrire les pouvoirs que vous détenez et ainsi gagner du temps à l'enregistrement le jour de l'AG, transmettez la liste de vos pouvoirs au secrétariat à infos@ffvl.fr au plus tard le 15 mars 2013.

❖ En cas de non pré-inscription, les pouvoirs ou procurations pourront être remis à l'enregistrement le jour même de l'AG, N'oubliez pas l'obligation pour le représentant de la structure ou le mandaté d'être titulaire de la licence de l'année en cours (2013).

Droits de vote (article 3.2.1 du règlement intérieur)

Seuls peuvent voter au cours de l'assemblée générale les associations affiliées et les organismes à but lucratif agréés, à jour de leurs cotisations, et dont le représentant est titulaire de la licence de l'année en cours.

Seules sont comptabilisées les voix des licenciés âgés de plus de 16 ans au 31 décembre de l'année précédente.

Le décompte des voix confiées à chaque association affiliée et à chaque organisme à but lucratif agréé présent à l'assemblée générale est calculé d'après le nombre des licences annuelles délivrées au cours de l'exercice précédent par chaque association ou organisme à but lucratif présent ou représenté, arrêté au 31 décembre par le secrétariat fédéral. Le vote par correspondance est interdit.

Procurations (article 3.2.2 du règlement intérieur)

Le représentant légal d'une association affiliée ou d'un organisme à but lucratif agréé peut donner procuration à un membre de son association ou de son organisme, titulaire de la licence de l'année en cours.

Un président de ligue ou de CDVL ne pouvant être présent à l'assemblée générale de la FFVL peut donner procuration à un membre du comité directeur de sa ligue ou de son CDVL. Ce représentant, détenteur des pouvoirs attribués au président qu'il représente, doit être titulaire de la licence de l'année en cours. Il ne peut disposer d'autres pouvoirs de représentation que ceux transmis par son président.

Pouvoirs (article 3.2.3 du règlement intérieur)

- une association peut transmettre son pouvoir soit à une autre association soit au président de son CDVL, soit au président de sa ligue,
- un organisme à but lucratif peut transmettre son pouvoir soit à un autre organisme à but lucratif, soit au président de son CDVL, soit au président de sa ligue,
- une association présente à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'autres associations,
- un organisme à but lucratif présent à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'autres organismes à but lucratif,
- un président de CDVL peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'associations de son département et/ou d'organismes à but lucratif de son département,
- un président de ligue peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'associations de sa ligue et/ou d'organismes à but lucratif de sa ligue.

Avant l'ouverture de l'assemblée générale de la FFVL, le secrétaire général, assisté des membres de la commission de Surveillance des opérations électorales, vérifie les pouvoirs et les procurations des représentants des associations affiliées et des organismes à but lucratif agréés.

→ Le formulaire « procuration-pouvoir » peut être téléchargé sur <http://federation.ffvl.fr/actus/assemblee-generale-2013-ffvl>

🚩 **Comités directeurs suivants** : le 23 mars après l'AG et le 25 mai à Lyon.

→ Licence 2013

Afin de faciliter la gestion administrative des DTE, un formulaire de prise de licence simplifié, spécialement adapté aux écoles, est en cours de réalisation. Il sera diffusé prochainement, sur demande auprès du service licences, licences@ffvl.fr.

→ Vie associative

Le nouveau guide à l'usage des présidents de club version 2013 est en ligne : http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Vademecum_club_2013_web_0.pdf

→ **CNFAS** : les prochains championnats du monde de vol libre en aéromodélisme se dérouleront du 3 au 11 août dans la Vienne et seront organisés sous l'égide de la Fédération Française d'Aéromodélisme et de la Fédération Aéronautique Internationale.



- Les actions de formation reprennent leur envol :
- Stage du monitorat fédéral : <http://delta.ffvl.fr/node/1430>
- Stage jeunes <http://delta.ffvl.fr/node/1431>
- Stage cross filles : <http://delta.ffvl.fr/node/1427>

→ Le calendrier sportif pour l'année 2013, inscriptions en ligne avec les identifiants habituels : http://delta.ffvl.fr/calendriers_de_competition?serie=A&annee=2013,

- Le championnat de France de delta se déroulera à Annecy du 05 au 13 juillet 2013 en même temps que les pré-mondiaux rigides et féminins du 03 au 13 juillet également ouverts à la classe sport (ailes avec mât).
- Le prochain challenge CND aura probablement lieu à Laragne/Aspres en août 2013.
- La Coupe de France des clubs delta se déroulera les 24 et 25 août en Isère et sera organisé par le club Grenoble Chartreuse Vol Libre.



● Coupe du monde à Porteville, Afrique du Sud du 23 février au 4 mars : <http://pwca.org/node/13654>
Honorin Hamard et Sandy Lambert occupent respectivement la 7^e place du classement dans leur catégorie, tandis que la France remporte la victoire par nation. Toutes nos félicitations !

● L'opération « brevets 2015 » élaborée par la commission Formation a déjà connu un succès suffisamment encourageant pour motiver sa reconduction en 2013. Tous les détails sur les modalités <http://parapente.ffvl.fr/op-ration-brevets-ffvl>

● Calendrier des formations 2013 <http://parapente.ffvl.fr/node/500>

→ Le calendrier sportif pour 2013 <http://parapente.ffvl.fr/competition/calendriers>

- Haut niveau 1 : http://parapente.ffvl.fr/calendriers_de_competition?serie=G&annee=2013, avec les différentes étapes de la coupe du monde dont la prochaine au Brésil du 13 au 20 avril
- Haut niveau 2 : http://parapente.ffvl.fr/calendriers_de_competition?serie=H&annee=2013
- Vol et ski : http://parapente.ffvl.fr/calendriers_de_competition?serie=S&annee=2013
- Speed-riding : http://parapente.ffvl.fr/calendriers_de_competition?serie=R&annee=2013 avec les étapes du championnat de France.

- ◆ Le championnat de France de parapente se déroulera du 9 au 13 juin 2013 et sera organisé par le Club des Baronnies.
- ◆ Le championnat du monde de voltige aura lieu à Annecy en 2015.
- ◆ La *Bornes To Fly*, course combinant le parapente et la marche, dans la lignée de la célèbre X-Alpes, se déroulera du 17 au 20 mai en Haute-Savoie et sera suivie grâce au système de livetraking sur bornestofly.fr (inscriptions sur ce même site).
- ◆ Annecy Parapente Expo les 18 et 19 mai 2013 à Doussard : essais de matériel et animations pour tous sont au programme, entrée gratuite. www.annecy-parapente-expo.fr



Cerf-volant

- Le calendrier 2013 est en cours d'élaboration et votre contribution y est la bienvenue. http://cerfvolant.ffvl.free.fr/www/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=31&Itemid=10
- ◆ Le championnat de France de cerf-volant acrobatique aura lieu du 20 au 22 septembre sur la plage d'Ouistreham (14) et sera organisé par le club Vent de folie.



Kite

- **Le kite vient d'obtenir le statut de haut niveau ! L'année 2013 s'annonce sous de bons auspices avec cette excellente nouvelle pour l'avenir de la discipline. Les critères, quotas et spécialités seront précisés sous peu en concertation avec le ministère des Sports.**

<http://kite.ffvl.fr/node/2914>

Le dossier relatif au parcours d'excellence sportive sera réalisé d'ici la fin de cet été.

- Suite des étapes du championnat de France de snowkite race ski et snowboard <http://www.afck.fr/>
- Le clip de la saison 2012 du championnat de France est en ligne <https://www.youtube.com/watch?v=miWLSR3ZE5Q>
- Le kite tour devient le GDF SUEZ Energies France Kite Tour / Championnat de France de speed crossing 2013.
- Calendrier des formations 2013 : <http://kite.ffvl.fr/node/2825>

Les prochains rendez-vous sportifs :

<http://www.afck.fr/images/stories/PDF/CalendriersCompetitions/calendriercompetitionkite2013-v13.pdf?Name=Value>

- ◆ Championnats de France 2013 de kitesurf, le détail des étapes par spécialité :

http://www.afck.fr/images/stories/PDF/FFVL/annonce_chpt_kitesurf_2013.pdf

- ◆ La coupe de France UNSS de kitesurf aura lieu du 22 au 24 mai à Dunkerque, avec le soutien de Bruno Sroka.

À noter d'ores et déjà dans les grands rendez-vous :

- ◆ Le Mondial du Vent du 20 au 28 avril à Leucate <http://www.mondial-du-vent.com/>
- ◆ La fête du Nautisme : la 14^e édition se déroulera les 25 et 26 mai 2013, partout en France. Soyez, vous aussi, acteurs de cette grande manifestation de promotion des sports et des loisirs nautiques.
> [Cliquez ici](#) pour savoir comment s'impliquer et connaître les modalités d'inscription.
- ◆ Le Salon nautique, du 6 au 15 décembre 2013 à Paris - Porte de Versailles.



Boomerang

Pour tous ceux qui veulent s'initier, voici les conseils des pros pour progresser au plus vite : <http://franceboomerang.fr/-Apprendre->

Les prochains rendez-vous sportifs : <http://franceboomerang.fr/-2013->

EN DIRECT DES INSTANCES OFFICIELLES

- Lancement officiel du guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guidejuridique.pdf>
- Réorganisation du ministère des Sports
<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250264911869&cid=1250264908629>
- Les souhaits du CNOSF en matière de gouvernance des fédérations
<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250264884638&cid=1250264873547>
- Nominations :
 - Jean-Pierre de Vincenzi à la direction de l'INSEP (en remplacement de Thierry Maudet)
 - Jean-François Guillot à la direction générale du CNDS (en remplacement de Julien Nizri)
- Installation à Nice du musée national du sport.
Outre les réserves des collections patrimoniales et documentaires, le musée accueillera des expositions permanentes, des expositions temporaires et d'actualité, un musée des enfants, un auditorium, une boutique et un centre de recherches.

Suivre la FFVL sur :    

